



# Pays de la Loire

# Plateforme

## d'observation sociale

Lettre électronique n°16 – avril 2019

## LA VIE DE LA PLATEFORME

### COMITE TECHNIQUE

Le comité technique s'est réuni le vendredi 28 février dernier. Il a notamment été acté un accord de principe pour reconduire le Compas dans sa mission d'animation de la Plateforme d'observation sociale (POS). Par ailleurs, un bilan de l'activité de la POS a été fait et des perspectives de travaux ont été énoncées.

### LA CONFERENCE ANNUELLE DES PARTENAIRES

La dernière conférence s'est déroulée le 1<sup>er</sup> février dernier à Nantes dans les locaux de l'Insee régional sur le thème des "jeunesses vulnérables". Ce fut un moment à la fois riche et dense... qui a rassemblé autour de 80 personnes. Les supports de présentation liés à cette conférence ainsi qu'un compte-rendu général sont dorénavant à votre disposition sur le site de la Plateforme.

### GROUPE DE TRAVAIL « HEBERGEMENT-LOGEMENT »

Le groupe poursuit aujourd'hui son travail autour des indicateurs de l'application web SI-SIAO et projette la diffusion d'une étude d'ici quelques semaines.

### GROUPE DE TRAVAIL « VIE ASSOCIATIVE »

Le groupe s'est réuni pour la dernière fois le 14 mars 2019. Le tableau de bord « Chiffres-clés de la vie associative » réalisé sur 2018 a été actualisé et présenté de nouveau. Le groupe a notamment réfléchi à la manière de communiquer au mieux sur les principaux « Chiffres-clés de la vie associative » issus du tableau de bord. A également été évoqué dans le cadre de cette réunion l'idée de définir collectivement les contours et contenus d'une étude spécifique permettant d'appréhender la question des fragilités associatives d'abord à partir d'un segment circonscrit du monde associatif.

### GROUPE DE TRAVAIL « FINISS »

A la suite de la première réunion du groupe en juin 2018, une méthode de travail et une procédure ont été mises en œuvre avec les DDCS afin d'harmoniser/centraliser la collecte des informations et de fiabiliser les saisies dans l'interface Finiss (Fichier d'identification nationale des établissements sanitaires et sociaux). Une réunion va être programmée d'ici juin 2019 pour faire un premier bilan sur cette nouvelle façon de faire, et éventuellement faire quelques ajustements.

## VEILLE DOCUMENTAIRE

**COHESION SOCIALE** (revenus, pauvreté, surendettement, inclusion bancaire, accès aux droits, participation sociale...)

### Publications nationales :

#### **Le couple contribue-t-il encore à réduire les inégalités ?**

La note d'analyse, n°71, novembre 2018 (France Stratégie)

*En vingt ans, les taux d'activité des femmes et des hommes se sont considérablement rapprochés. Cette avancée a logiquement contribué à diminuer les inégalités entre les deux sexes. Elle aurait dû dans le même temps réduire les inégalités entre ménages. Or il n'en a rien été. Comment l'expliquer ?*

*Pour résoudre l'énigme, il faut s'immerger dans les données fiscales et sociales de la statistique publique de 1996 à 2015, en examinant tour à tour les revenus des individus et des ménages, en raisonnant avant et après la redistribution publique opérée via les transferts socio-fiscaux. Une étape intermédiaire mérite une attention particulière : c'est la « redistribution privée », c'est-à-dire la mise en commun des ressources au sein d'un ménage. La prise en compte de cette étape souvent négligée apporte un nouvel éclairage sur les tendances sociodémographiques à l'œuvre.*

*Si l'impact positif de la hausse de l'emploi féminin sur les inégalités de niveau de vie se confirme, il apparaît cependant plus que contrebalancé par deux phénomènes concomitants. D'abord la baisse de la part des couples et l'augmentation des familles monoparentales et des personnes seules, qui accentuent les inégalités globales. Ensuite une montée de l'homogamie de revenus, qui tend à accroître la polarisation sociale et la proportion de ménages pauvres. Les pouvoirs publics doivent intégrer l'impact de ces facteurs sociodémographiques à toute réflexion sur les réformes de l'État-providence, pour trouver les meilleures parades à ces nouveaux risques sociaux.*

<http://strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-na-71-couple-inegalites-08-11-2018.pdf>

#### **L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi**

Insee Première, n°1717, novembre 2018 (Insee)

*La moitié de la population des immigrés d'âges actifs (15-64 ans) est arrivée en France avant 1998. Parmi ceux qui sont arrivés à l'âge de 15 ans ou plus, près de la moitié déclarent avoir émigré pour des raisons familiales.*

*L'immigration se féminise au fil des années et les femmes sont désormais aussi nombreuses que les hommes à venir étudier en France. La population immigrée est de plus en plus diplômée, pour des raisons qui tiennent à la fois aux niveaux d'études plus élevés atteints par les parents et à la poursuite des études en France de personnes arrivées enfants ou comme étudiants.*

*Quatre immigrés sur dix ne parlaient pas ou peu le français lors de leur premier emploi en France. Un tiers de ceux qui sont en emploi considèrent qu'ils sont surqualifiés. À caractéristiques égales, le sentiment de surqualification dans le premier emploi occupé en France est plus fort parmi les immigrés qui ne parlaient pas le français.*

*Parmi les immigrés arrivés en France à l'âge de 15 ans ou plus, un tiers de ceux devenus français ont acquis la nationalité dans les cinq ans qui ont suivi leur arrivée.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3640742>

#### **Rapport sur la pauvreté en France**

Rapport, octobre 2018 (Observatoire des inégalités & Compas)

*L'Observatoire des inégalités et le bureau d'études Compas ont publié le premier Rapport sur la pauvreté en France. En une centaine de pages, ce document vise à présenter les principales données sur la pauvreté en France et à les rendre accessibles au grand public. Le seuil de pauvreté le plus utilisé dans ce document est le seuil à 50% du niveau de vie médian.*

*Après une courte introduction, un éditorial et une synthèse des données, ce document comprend trois principales parties. Tout d'abord, un état des lieux de la pauvreté, ainsi que les principales données d'évolution. Cette partie comprend un éclairage particulier sur la grande pauvreté et une interrogation sur la mesure de la pauvreté non monétaire. Ensuite, le rapport présente les caractéristiques des personnes qui composent la population pauvre, par sexe, âge, milieu social, diplôme, etc. Enfin, la troisième partie est consacrée aux trajectoires des personnes pauvres. De nombreux éclairages méthodologiques sont présentés.*

[https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/web\\_rapport\\_sur\\_la\\_pauvrete\\_en\\_france\\_2018\\_observatoire\\_des\\_inegalites\\_et\\_compas.pdf](https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/web_rapport_sur_la_pauvrete_en_france_2018_observatoire_des_inegalites_et_compas.pdf)

## **Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous**

Rapport 11-2018, novembre 2018 (France Stratégie)

### **Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ?**

*Depuis les années 1950, les activités physiques et sportives se sont démocratisées.*

*En 1950, 2 millions de licences sportives. En 2017, 16 millions de licences sportives.*

*L'activité physique et sportive s'est largement diversifiée. Aujourd'hui elle se pratique de façon plus autonome et plutôt en dehors des équipements sportifs.*

*34 millions de Français pratiquent une activité physique ou sportive... mais 1 Français sur 2 ne pratique jamais de sport, pourtant l'activité physique et sportive a des effets reconnus sur le bien-être et la prévention des maladies.*

*Les femmes pratiquent moins que les hommes, du fait des stéréotypes de genre et d'un temps de loisir moindre (écart de 5 points de pourcentage en faveur des hommes).*

*L'appartenance sociale est un marqueur d'inégalités : 1 cadre sur 2 pratique du sport, contre 1 ouvrier sur 3.*

*Entrée dans la vie professionnelle, vie familiale... les pratiques sportives changent avec les étapes clés de la vie (écart de 6 points de pourcentage en défaveur des 30-49 ans).*

*Des représentations qui peuvent décourager : dans l'imaginaire collectif, le sport c'est la compétition, la performance, un univers masculin.*

*Le manque d'accès à des équipements près de chez soi et à une offre adaptée est déterminant.*

*Le manque de temps (40%) et de motivation (20%) sont les deux premiers critères cités par les Français.*

...

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rapport-activite-physique-sportive-22-11-2018-web.pdf>

### **Les salaires augmentent-ils vraiment avec l'âge ?**

La note d'analyse, n°72, novembre 2018 (France Stratégie)

*Rendement de l'expérience oblige, on tient pour acquis que les salaires augmentent avec l'âge. Une vérité générale qui ne recouvre pas les mêmes réalités selon qu'on est une femme ou un homme, baby-boomer ou génération X, diplômé ou pas. C'est ce que montrent les auteurs de cette note, sur la base d'une vaste étude économétrique mobilisant les données enquêtes Emploi de l'Insee sur près d'un quart de siècle.*

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-na72-age-salaire-28novembre.pdf>

### **Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du type de territoire de résidence**

Insee Focus, n°139, janvier 2018 (Insee)

*En 2017, en France métropolitaine, les personnes âgées de 16 ans ou plus attribuent en moyenne une note de satisfaction de 7,2 sur 10 à la vie qu'elles mènent actuellement. Ce niveau de satisfaction dépend des conditions matérielles dans lesquelles les personnes vivent, mais aussi de multiples autres facteurs, tels que la santé, l'âge, la situation familiale ou la situation d'emploi pour les actifs. Il est en revanche assez homogène sur le territoire : les habitants des grands pôles urbains et de leur couronne, ceux des communes périphériques et des zones rurales ont des niveaux moyens de satisfaction dans la vie proches.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3693199>

### **Les aides parentales, sources d'inégalités d'accès au permis de conduire**

Analyses & Synthèses, n°13, mai 2018 (Injep)

*En 2014, 65% des jeunes de 18 à 24 ans détenaient un permis de conduire. Le taux de détention progresse régulièrement avec l'âge mais varie en fonction des profils des jeunes. Les lieux de vie, les revenus parentaux, le diplôme, le genre, la situation d'emploi et de logement sont autant de déterminants de la possession d'un permis de conduire.*

*En moyenne 85% des jeunes sont aidés financièrement par leurs parents pour préparer le permis, et beaucoup le sont également pour l'achat d'un véhicule et la participation aux frais d'assurance et de carburant. La capacité d'aide des parents varie selon leur niveau de vie, ce qui entraîne des inégalités d'accès aux transports motorisés en fonction de l'origine sociale.*

<http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/08/IAS13-permis-de-conduire.pdf>

### **Davantage de personnes vivent dans un ménage médian dans les régions de l'Ouest**

Insee Focus, n°148, mars 2019 (Insee)

*En 2015, en France, 11,6 millions de personnes, soit 18,1% de la population, vivent dans un ménage dont le niveau de vie est proche du niveau de vie médian français. Dans les Pays de la Loire, cette part s'élève à 22,6%. À l'opposé, cette part est la plus faible dans les DOM et en Île-de-France, ainsi que dans les zones frontalières du Nord-Est de la France. Les ménages médians*

sont davantage présents dans les périphéries des villes. Le poids des revenus d'activité des ménages médians est le plus élevé à La Réunion et en Île-de-France : plus de 80,0% contre 71,5% pour l'ensemble des ménages médians français.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3737870>

## En 2017, le nombre d'allocataires de minima sociaux se stabilise, après avoir baissé en 2016

Études et Résultats, n°1108, mars 2019 (Drees)

Fin 2017, 4,22 millions de personnes sont allocataires d'un minimum social. En tenant compte des conjoints et des enfants à charge, environ 7 millions de personnes, soit 11% de la population, sont couvertes par les minima sociaux.

Le nombre d'allocataires se stabilise en 2017 (+0,1%), après une diminution de 1,3% en 2016. Cette baisse, une première depuis 2008, poursuivait l'infléchissement observé en 2014 (+2,7%) et 2015 (+1,9%) par rapport à 2012 et 2013 (+4,5% par an en moyenne).

Après une forte baisse en 2016 (-4,3%), les effectifs d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) diminuent très légèrement en 2017 (-0,5% ; 1,9 million de personnes). Ceux de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) reculent, eux, encore plus fortement qu'en 2016 (-6,0% contre -3,9% ; 427100 allocataires).

Le nombre d'allocataires du minimum vieillesse (552600 fin 2017) stagne depuis 2013. En revanche, les effectifs de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) augmentent à un rythme toujours plus soutenu depuis 2014 (+3,0% en 2017 ; 1,2 million). Les effectifs de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), en place depuis 2015, continuent de progresser (+14,0%) sous l'effet de la hausse du nombre de demandeurs d'asile, mais restent relativement faibles (86800).

En 2017, les dépenses liées au versement des minima sociaux se stabilisent (+0,2%) et s'élèvent à 26,5 milliards d'euros, soit 1,2% du produit intérieur brut (PIB).

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1108.pdf>



### Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

#### Au cœur du sport, une forte progression des indépendants à côté des associations

Insee Analyses Pays de la Loire, n°68, décembre 2018 (Insee)

Secteur en croissance et en mutation, la filière sport emploie 14 330 salariés dans les Pays de la Loire en 2015. Elle dégagne une richesse de 601 millions d'euros, à laquelle l'industrie contribue majoritairement, notamment l'industrie nautique. Depuis 2008, le noyau du sport change progressivement de visage : les structures permettant de pratiquer du sport se diversifient, avec la montée du secteur marchand à côté des associations et le développement du statut d'entrepreneur. Les entrepreneurs individuels, notamment les micro-entrepreneurs, exercent souvent un emploi salarié en parallèle de leur activité d'indépendant. Dans ce cas, leur activité salariée leur apporte la majorité de leur revenu. Les métiers du sport et ceux de l'animation sont étroitement liés mais leurs fonctionnements diffèrent. Les éducateurs sportifs exercent pendant les deux saisons calquées sur le calendrier scolaire. Les animateurs et les directeurs de centres socio-culturels et de loisirs ont quant à eux des contrats plus courts, en lien avec les vacances scolaires.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3650807>

#### Bilan 2018 de l'emploi associatif sanitaire et social en Pays de la Loire

Synthèse Bilan régional, septembre 2018 (UNIOPSS, CRDLA, Recherches & Solidarités)

Le CRDLA social, médico-social et santé, en partenariat avec Recherches & Solidarités, publie les 17 bilans régionaux sur l'emploi dans les associations et les fondations sanitaires et sociales.

Voici ici celui correspondant à la région des Pays de la Loire (dans un format synthétique de 4 pages).

Les données correspondent à l'année 2017, en se basant sur les déclarations d'employeurs auprès de l'ACOSS-URSSAF pour le régime général et de la MSA pour le régime agricole.

[http://expertise.uniopss.asso.fr/resources/trco/pdfs/2018/J\\_septembre\\_2018//95901\\_Pays\\_de\\_la\\_Loire\\_Emploi\\_sanitaire\\_et\\_social\\_2018.pdf](http://expertise.uniopss.asso.fr/resources/trco/pdfs/2018/J_septembre_2018//95901_Pays_de_la_Loire_Emploi_sanitaire_et_social_2018.pdf)

(accédez ici à l'édition nationale de ce bilan :

[http://expertise.uniopss.asso.fr/resources/trco/pdfs/2018/J\\_septembre\\_2018/95901\\_Bilan\\_2018\\_emploi\\_associatif\\_sanitaire\\_et\\_social.pdf](http://expertise.uniopss.asso.fr/resources/trco/pdfs/2018/J_septembre_2018/95901_Bilan_2018_emploi_associatif_sanitaire_et_social.pdf))

## EMPLOI-TRAVAIL-FORMATION

### Publications nationales :

#### En 2017, l'emploi progresse encore dans toutes les régions

Insee Focus, n°135, décembre 2018 (Insee)

*En 2017, l'emploi accélère de nouveau nettement en France : + 338 000, après + 212 000 l'année précédente. Il est entraîné par le dynamisme du tertiaire marchand. L'emploi repart à la hausse dans la construction. Il est quasiment stable dans l'industrie après seize années de recul. En revanche, il ralentit dans le tertiaire non marchand. En 2017, pour la deuxième année consécutive, l'emploi augmente dans toutes les régions. Il est le plus dynamique dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Île-de-France.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3650229>

#### Les jeunes des quartiers prioritaires accèdent-ils davantage aux contrats aidés et à l'alternance ?

Dares Analyses, n°2018-055, décembre 2018 (Dares)

*Dans les quartiers prioritaires entre 2010 et 2012, les jeunes accèdent moins souvent à un contrat aidé, marchand ou non marchand, que les jeunes habitant dans les quartiers environnants, au sein des mêmes zones d'emploi.*

*Les jeunes des quartiers prioritaires ont des caractéristiques sociodémographiques qui pourraient expliquer ce moindre accès aux contrats aidés. Ainsi, à caractéristiques comparables, les jeunes des quartiers prioritaires accèdent autant que leurs voisins aux contrats aidés non marchands ; ils sont néanmoins défavorisés pour obtenir un contrat aidé marchand.*

*Après la création des emplois d'avenir en 2013, les jeunes des quartiers prioritaires accèdent davantage aux contrats aidés non marchands ; ce meilleur accès ne bénéficie toutefois qu'aux plus diplômés, ayant au moins un baccalauréat. Après la création des CIE-starter en 2015, les jeunes des quartiers prioritaires, à tous les niveaux de diplôme, accèdent davantage aux contrats aidés marchands.*

*Sur toute la période 2010-2016, résider en quartier prioritaire a un impact négatif sur l'accès aux contrats d'alternance après une période de chômage ou d'inactivité.*

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-055.pdf>

#### L'insertion par l'activité économique

Dares Résultats, n°2019-001, janvier 2018 (Dares)

##### **Une hausse importante des embauches en 2017.**

*Fin 2017, le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) comptait un peu plus de 136 000 salariés en insertion, un nombre en hausse de 3% par rapport à 2016. Répartis dans 3 860 structures conventionnées par l'État, les salariés de l'IAE sont majoritairement dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI, 38%) et les associations intermédiaires (AI, 41%). Les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) emploient, quant à elles, respectivement 11% et 10% des salariés.*

*Après une stagnation en 2016, les embauches croissent de 7% en 2017. Les nouvelles embauches progressent de 4,4% dans les ACI, dont le nombre de structures augmente continûment depuis 2007. La hausse des embauches dans les EI se poursuit quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'en 2016 (7,7% après 10,9%). Les ETTI tirent profit de la forte accélération de l'emploi intérimaire enregistrée dans le secteur de la construction (+5,9% de nouvelles missions). L'activité des AI est plus contrastée : le nombre de structures continue de décroître tandis que le volume d'heures travaillées augmente.*

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2019-001.pdf>

#### Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité

Insee Première, n° 1736, février 2019 (Insee)

*En moyenne, en 2017, en France, 1,2 million de salariés occupent un emploi en contrat court, qu'ils soient en mission d'intérim ou sur un contrat à durée déterminée (CDD) de moins de trois mois. Ces salariés représentent 4,5% des personnes occupant un emploi à un instant donné. Cette part est largement inférieure au poids des contrats courts dans l'ensemble des embauches réalisées sur une année.*

*Après avoir augmenté entre le début des années 1980 et le milieu des années 2000, la part des personnes en contrat court s'est stabilisée, malgré la forte croissance des embauches en contrat court. Ces tendances divergentes traduisent une forte hausse de la rotation de la main-d'œuvre au cours de la période.*

*Les contrats courts sont plus fréquents chez les jeunes, même s'ils se sont diffusés aux plus âgés. Les ouvriers sont aussi davantage en contrat court, notamment en intérim dans l'industrie.*

*Par rapport à l'ensemble des salariés en CDD ou en mission d'intérim, les personnes en contrat court sont plus souvent en*

*situation de sous-emploi et expriment davantage le souhait d'avoir un autre emploi.*

*Un quart des personnes en contrat court sont au chômage ou en inactivité trois mois plus tard. Celles qui sont toujours en emploi trois mois plus tard travaillent le plus souvent chez le même employeur.*

*Environ 17% des salariés en contrat court fin 2016 vivent dans un ménage en situation de pauvreté monétaire, contre 8% pour l'ensemble des personnes occupant un emploi et 38% pour les chômeurs.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3712196>

## **Sept salariés sur dix vont travailler en voiture**

Insee Focus, n° 143, février 2019 (Insee)

*Pour se rendre à leur travail, les salariés utilisent principalement leur voiture. Au niveau départemental, ce mode de déplacement n'est supplanté par les transports en commun que dans la capitale et ses départements limitrophes. En 2015, la moitié des salariés habitant et travaillant dans la même commune vont travailler en voiture. Cette proportion s'élève à huit salariés sur dix pour ceux travaillant hors de leur commune de résidence. Les cadres et les employés utilisent moins leur voiture que les autres catégories socio-professionnelles.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3714237>

## **Les seniors, plus souvent en emploi en Île-de-France et dans l'Ouest de la France**

Insee Focus, n°144, février 2019 (Insee)

*En 2017, en France métropolitaine, 61% des 50-64 ans sont en emploi. Ce taux est minimal dans les Hauts-de-France (56%) et culmine à 69% en Île-de-France.*

*Le taux d'emploi des seniors hommes est quasiment identique dans toutes les régions. Ce n'est pas le cas pour les femmes de 50 à 64 ans : 52% de celles résidant dans les Hauts-de-France sont en emploi, contre 67% de celles domiciliées en Île-de-France.*

*L'Île-de-France est une région atypique : le taux d'emploi des seniors y est élevé. Ceci s'explique par le fait que les cadres y sont surreprésentés et y restent en emploi plus longtemps que les autres catégories socioprofessionnelles. De plus, les départs d'Île-de-France sont plus nombreux aux âges de la retraite que dans les autres régions.*

*Dans les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire), les taux d'emploi sont supérieurs à la moyenne de province bien que ces régions attirent de nombreux seniors à l'âge de la retraite. Excepté en Centre-Val de Loire, le taux de chômage des 50-64 ans y est inférieur à la moyenne de province.*

*Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi est faible pour les seniors, et plus généralement pour l'ensemble des 15-64 ans. De plus, le chômage des seniors y est plus important qu'en France métropolitaine.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3714339>

## **En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable**

Insee Première, n°1739, février 2019 (Insee)

*En 2015, 65% des hommes âgés de 35 à 59 ans relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père, une proportion quasi stable depuis quarante ans. 28% des hommes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur père et 15% une position inférieure. Les trajectoires ascendantes comme descendantes sont plus fréquentes qu'en 1977 (respectivement 24% et 7%).*

*En 2015, 71% des femmes âgées de 35 à 59 ans relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur mère, soit 12 points de plus qu'en 1977. 40% des femmes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur mère et 12% une position plus basse. Leurs trajectoires sont donc globalement plus favorables que celles des hommes comparés à leur père.*

*Cependant, si les femmes occupent fréquemment une position sociale plus élevée que leur mère, cela n'est toujours pas le cas par rapport à leur père : 25% des femmes ont connu une trajectoire descendante par rapport à leur père et 22% un parcours ascendant.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3733096>

## **Une photographie du marché du travail en 2018**

### **Le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau.**

Insee Première, n°1740, mars 2019 (Insee)

*En 2018, en France, 71,9% des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives au sens du Bureau international du travail (BIT), qu'elles aient un emploi ou soient au chômage. Ce taux augmente de 0,4 point en 2018, atteignant son plus haut niveau depuis 1975. Cette hausse est due à celle du taux d'emploi (+0,7 point pour les 15-64 ans), plus marquée pour les jeunes et les seniors. Parmi les 27,1 millions de personnes occupant un emploi, neuf sur dix sont salariées. Parmi les salariés, 84,7% ont un emploi à durée indéterminée. Cette proportion est quasiment stable en 2018 par rapport à 2017, après une érosion sur la dernière décennie. En 2018, 18,5% des personnes ayant un emploi travaillent à temps partiel, soit un recul de 0,3 point sur un an. Avec 2,7 millions de chômeurs au sens du BIT, le taux de chômage s'établit à 9,1% en moyenne en 2018. La baisse amorcée en*

2016 se poursuit, mais de façon plus modérée : -0,3 point en 2018, après -0,7 point en 2017. Elle est plus marquée pour les jeunes et les moins qualifiés. Le chômage de longue durée concerne 3,8% des actifs en 2018, en recul de 0,4 point sur un an. Plus fréquent chez les jeunes actifs, le chômage est plus durable pour leurs aînés.

En 2018, 1,6 million d'inactifs relèvent du halo autour du chômage. Au total, 10,4% des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler, qu'ils soient au chômage ou appartiennent au halo autour du chômage. Cette proportion recule de 0,2 point en 2018.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3741241>

## Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes...

Bref, n°373, mars 2019 (Céreq)

En deux décennies, la place des jeunes femmes sur le marché du travail s'est améliorée : plus diplômées, davantage en emploi, elles bénéficient aussi d'un début de rattrapage salarial, et accèdent à des métiers et des filières plus proches de ceux des hommes. Mais ce rapprochement est en partie alimenté par la dégradation de la situation des hommes. Et malgré tout des inégalités persistent, notamment dans l'accès au statut de cadre.

<http://www.cereq.fr/index.php/content/download/22519/192978/file/Bref373-web.pdf>



## Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

### Les femmes représentent la moitié des actifs mais seulement trois créateurs d'entreprises sur dix

Insee Flash Pays de la Loire, n°91, mars 2019 (Insee)

En 2014, trois entreprises classiques sur dix sont créées par des femmes alors qu'elles représentent la moitié des actifs occupés dans les Pays de la Loire. Les femmes créent leur entreprise pour assurer leur emploi plus souvent que les hommes, elles disposent d'un budget plus faible et rencontrent plus de difficultés au démarrage. Le déficit est dû en partie à une répartition sectorielle des créations défavorable. Globalement, les créations sont deux fois plus nombreuses dans la construction, secteur peu féminisé, que dans la santé, fortement féminisé. Toutefois, un retard important existe également dans des secteurs relativement féminisés comme le commerce, la restauration ou les services aux entreprises.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3741005>

### Temps partiel : la garde des enfants est le premier motif des femmes

Insee Analyses Pays de la Loire, n°71, mars 2019 (Insee)

Dans les Pays de la Loire, les femmes sont plus souvent à temps partiel qu'ailleurs en France de province. Cette part doit être mise au regard du plus fort taux d'activité féminin : dans les autres régions, les femmes sont plus souvent sans activité. Le recours au temps partiel est, en premier lieu, lié à la présence d'enfants dans une famille. Pour les femmes, avoir plus d'enfants augmente le taux de recours au temps partiel. Le temps partiel est également fortement présent, en début et fin de vie active chez les hommes comme chez les femmes. Parfois, le métier ne permet pas d'exercer son emploi à temps plein. Les services aux particuliers, le commerce et la restauration sont les principaux secteurs ayant recours à des emplois à temps partiel.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3741792>

### Les jeunes ligériens plus souvent en emploi

Insee Flash Pays de la Loire, n°92, mars 2019 (Insee)

En 2015, dans les Pays de la Loire, 47 % des jeunes de 15 à 29 ans sont en emploi, soit 3 points de plus qu'en France de province. L'entrée plus précoce dans l'emploi n'est pas synonyme d'échec scolaire, seuls 11 % des jeunes n'ont pas de diplôme. La région est celle où l'apprentissage est le plus fréquent. Les jeunes actifs occupent plus souvent des postes d'ouvriers, offerts par le tissu industriel de la région. Si les jeunes ont un niveau de vie inférieur à celui de leurs aînés, ils sont dans une situation plus favorable dans la région que la moyenne des jeunes de province. Les situations de vulnérabilité sont cependant plus fréquentes aux limites départementales.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3901890>

## LOGEMENT-HEBERGEMENT

### Publications nationales :

#### **Dans quatre couples récents sur dix, un seul conjoint est propriétaire ou locataire du logement**

Insee Focus, n°131, novembre 2018 (Insee)

*En 2013, dans 38 % des couples cohabitant depuis moins de quatre ans dont l'homme ou la femme a moins de 60 ans, un des conjoints réside chez l'autre, seul propriétaire ou locataire du logement. Six fois sur dix, c'est la femme qui vit chez son conjoint. Les hommes vivant chez leur conjointe sont moins souvent en emploi et moins souvent cadres que les autres. Parmi les couples récents, 21 % sont des familles recomposées : au moins un enfant né d'une précédente union d'un des conjoints vit avec le couple.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3641735>

#### **Tableau de bord de la précarité énergétique**

Tableau de bord-2018, novembre 2018 (ONPE)

*Le présent tableau de bord est le fruit du travail de l'ensemble des partenaires de l'ONPE.*

*Le document a pour vocation de rassembler les principaux indicateurs permettant de quantifier l'ampleur du sujet (« les indicateurs de quantification »), de comprendre l'environnement et les effets de la précarité énergétique (« les indicateurs de contexte »), de faire état des difficultés concrètes des ménages (« les indicateurs de difficultés des ménages à payer les factures »), et de dresser un bilan des principaux dispositifs de lutte contre le phénomène (« les indicateurs de suivi des dispositifs financiers nationaux »).*

*15% des ménages ont souffert du froid au cours de l'hiver 2017-2018 et 11,6% d'entre eux dépensent plus de 8% de leurs revenus pour payer leurs factures énergétiques.*

<http://onpe.org/sites/default/files/livvable-1.2.05-tableau-de-bord-2018-vf2-22-11-08.30.pdf>

#### **Dans toutes les régions, des ménages plus souvent propriétaires qu'il y a 50 ans**

Insee Focus, n°132, novembre 2018 (Insee)

*En 2014, 58% des ménages français sont propriétaires de leur résidence principale. En 1968, ils n'étaient que 43%, soit 15 points de plus en une cinquantaine d'années. Cet essor concerne l'ensemble des régions. Il est particulièrement marqué pour les seniors, les ménages les plus favorisés et les couples avec ou sans enfants. 40% des ménages sont locataires de leur logement, une part en baisse par rapport à 1968.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3642600>

#### **Étude qualitative sur l'accompagnement socio-éducatif effectué dans les Foyers de jeunes travailleurs (FJT)**

Dossier d'étude, n°200, 2018 (Cnaf)

*L'étude porte sur les principes et modalités d'intervention de l'action socio-éducative en FJT, le rôle et la fonction du FJT dans le parcours des jeunes vers l'autonomie...*

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier\\_etudes/DE\\_200\\_Caf.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/DE_200_Caf.pdf)

#### **Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes**

Analyses & Synthèses, n°19, novembre 2018 (Injep)

*L'aspiration des jeunes à quitter le logement parental pour avoir un logement autonome ne se dément pas malgré la détérioration de l'accès à l'indépendance financière et la hausse générale du prix de la pierre ou de l'immobilier locatif. Les résultats du Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018 viennent très largement contrebalancer l'image de jeunes souhaitant bénéficier le plus longtemps possible du confort du domicile familial. Ces données nouvelles font même apparaître que le niveau de satisfaction et de confiance en l'avenir des jeunes dépend pour beaucoup de leur accès à un logement autonome. Dans ce contexte, l'amélioration de l'information sur les dispositifs d'aide au logement constitue un enjeu majeur de politique publique.*

<http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/11/IAS19-Avoir-son-propre-chez-soi.pdf>

## Conditions et dépenses de logement selon le niveau de vie des ménages

Les Dossiers de la DREES, n°32, février 2019 (Drees)

*Malgré une amélioration des conditions de logement en moyenne pour l'ensemble des ménages depuis plusieurs décennies, des écarts persistent selon leur niveau de vie. Les ménages à bas revenus logent dans de moins bonnes conditions que les autres ménages, mais celles-ci s'améliorent, en particulier concernant l'accès au confort élémentaire. Les ménages à bas revenus vivent toujours davantage que les autres dans des logements en situation de surpeuplement. Environ un tiers des ménages à bas revenus vivent dans un logement ayant au moins un « défaut de qualité ». Par ailleurs, parmi les ménages à bas revenus, certains se trouvent dans des conditions de logement particulièrement défavorables : les familles nombreuses, les familles monoparentales, les personnes de nationalité étrangère, etc.*

*Les dépenses de logement (sans prise en compte des aides au logement) sont beaucoup plus liées au statut d'occupation qu'au niveau de vie des ménages. Les aides au logement, versées sous conditions de ressources aux ménages les plus pauvres, réduisent fortement le poids des dépenses de logement dans le budget des ménages qui en bénéficient. Pour autant, le taux d'effort « net » agrégé des ménages à bas revenus est bien supérieur à celui des autres ménages et ce quel que soit leur statut d'occupation. Entre 2001 et 2013, une hausse des taux d'effort nets, portée principalement par celle des dépenses de logement, a été observée pour tous les niveaux de vie et tous les statuts d'occupation mais elle a été particulièrement marquée pour les ménages à bas revenus.*

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd32.pdf>



### Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

#### Deux ménages ligériens sur trois propriétaires, contre un sur deux en 1968

Insee Flash Pays de la Loire, n°86, novembre 2018 (Insee)

*En 2014, dans les Pays de la Loire, un million de ménages sont propriétaires de leur résidence principale, soit 64% des ménages. Dès 1968, les Ligériens étaient beaucoup plus souvent propriétaires qu'en moyenne nationale. Cet écart s'est maintenu au fil des décennies. Entre 1968 et 2014, la part de propriétaires augmente fortement pour les couples avec ou sans enfants, pendant qu'elle diminue pour les familles monoparentales et reste stable pour les personnes seules. Neuf ménages propriétaires ligériens sur dix habitent en maison. Les logements des propriétaires sont plus grands et plus confortables qu'il y a cinquante ans.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3643228>

## FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

### Publications nationales :

#### **Quitter l'Aide Sociale à l'Enfance. De l'hébergement institutionnel aux premiers pas sur le marché résidentiel**

Documents de travail, n°244, 2018 (Ined)

*En France, 138 000 enfants ou adolescents sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance au titre de l'enfance en danger, soit 1,6% des mineurs (Oned, 2015). Si les jeunes entrent dans le dispositif à des âges très variés, tous doivent en revanche en sortir à 18 ans, âge de fin de la prise en charge légale, ou à 21 ans maximum s'ils obtiennent un contrat jeune majeur. Ils sont alors mis dans l'injonction d'être « autonomes », c'est-à-dire qu'ils doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins et ne peuvent plus dépendre de l'ASE pour se loger. À partir des données de l'enquête ELAP (Étude Longitudinale sur l'accès à l'Autonomie après le Placement) et d'entretiens qualitatifs, cet article explore les modalités et le vécu de la sortie de placement sur le plan résidentiel. Alors que les jeunes ont souffert précocement de la précarité résidentielle, l'expulsion programmée de l'institution inscrit l'insécurité dans l'espace qui était censé constituer pour eux un refuge, ce qui est source de stress et d'angoisse. D'autre part, l'intégration du marché immobilier s'effectue de façon inégale. Ceux qui ont accepté de jouer le jeu de l'institution et ne sont pas sortis du circuit institutionnel réussissent à intégrer les meilleurs hébergements, puis un logement autonome. Au contraire, les jeunes les plus « abîmés », qui ne parviennent pas ou ne souhaitent pas se plier aux contraintes institutionnelles, sont les plus exposés à la précarité résidentielle à la sortie.*

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/28507/244.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28507/244.fr.pdf)

#### **Dans quatre couples récents sur dix, un seul conjoint est propriétaire ou locataire du logement**

Insee Focus, n°131, novembre 2018 (Insee)

*En 2013, dans 38 % des couples cohabitant depuis moins de quatre ans dont l'homme ou la femme a moins de 60 ans, un des conjoints réside chez l'autre, seul propriétaire ou locataire du logement. Six fois sur dix, c'est la femme qui vit chez son conjoint. Les hommes vivant chez leur conjointe sont moins souvent en emploi et moins souvent cadres que les autres. Parmi les couples récents, 21 % sont des familles recomposées : au moins un enfant né d'une précédente union d'un des conjoints vit avec le couple.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3641735>

#### **Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018**

Rapports d'études, n°2018/15, novembre 2018 (Crédoc)

*À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le CREDOC a réalisé début 2018 la troisième édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une enquête nationale auprès de 4500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans. Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CREDOC sur les Conditions de vie et aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.*

*Plus spécifiquement, les thématiques suivantes ont été abordées dans cette troisième édition du baromètre :*

- *Les aspirations : l'état d'esprit actuel des jeunes, leur satisfaction vis-à-vis leur vie actuelle et leur regard sur leurs perspectives futures.*
- *Le parcours résidentiel (nouvelle thématique introduite en 2018) : la situation actuelle de logement, les éventuels épisodes de décohabitation passé, les raisons de la cohabitation ou décohabitation, la multi-résidentialité, les difficultés de logement, le poids des dépenses de logement dans le budget du jeune ou de ses parents, les freins à l'accès à un logement autonome, les aides financières des proches pour l'accès au logement.*
- *L'accès aux droits sociaux et aux soins : le non recours aux droits sociaux, les motifs de non recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.*
- *La mobilité et l'expérience internationale : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les motifs de départs, les aides reçues des institutions, les éléments qui pourraient inciter les jeunes à aller vivre à l'étranger pendant une période et la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.*
- *L'engagement citoyen : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédents l'enquête, la participation électorale en 2017 et les raisons de l'abstention totale ou partielle.*

<http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2018-15-barometre-djepva-2018.pdf>

## Les jeunes des quartiers prioritaires accèdent-ils davantage aux contrats aidés et à l’alternance ?

Dares Analyses, n°2018-055, décembre 2018 (Dares)

*Dans les quartiers prioritaires entre 2010 et 2012, les jeunes accèdent moins souvent à un contrat aidé, marchand ou non marchand, que les jeunes habitant dans les quartiers environnants, au sein des mêmes zones d’emploi.*

*Les jeunes des quartiers prioritaires ont des caractéristiques sociodémographiques qui pourraient expliquer ce moindre accès aux contrats aidés. Ainsi, à caractéristiques comparables, les jeunes des quartiers prioritaires accèdent autant que leurs voisins aux contrats aidés non marchands ; ils sont néanmoins défavorisés pour obtenir un contrat aidé marchand.*

*Après la création des emplois d’avenir en 2013, les jeunes des quartiers prioritaires accèdent davantage aux contrats aidés non marchands ; ce meilleur accès ne bénéficie toutefois qu’aux plus diplômés, ayant au moins un baccalauréat. Après la création des CIE-starter en 2015, les jeunes des quartiers prioritaires, à tous les niveaux de diplôme, accèdent davantage aux contrats aidés marchands.*

*Sur toute la période 2010-2016, résider en quartier prioritaire a un impact négatif sur l’accès aux contrats d’alternance après une période de chômage ou d’inactivité.*

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-055.pdf>

## Que deviennent les jeunes après l’aide sociale à l’enfance ?

Communiqué de presse du 13 décembre 2018 (Ined)

*L’aide sociale à l’enfance regroupe des actions de prévention et de soutien en direction des enfants et des familles en difficultés psycho-sociales en France et de prise en charge d’enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille pour diverses raisons. La modification de la prise en charge de ces jeunes au moment du passage à la majorité rend cette étape bien plus sensible que pour les autres jeunes. Que deviennent-ils après 18 ans ? Comment sont-ils logés ? L’ « étude longitudinale sur l’accès à l’autonomie après un placement » (Ined-Laboratoire Printemps) permet pour la première fois en France de mesurer les conditions de vie des jeunes protégés au moment de la fin de leur prise en charge et leur devenir à la sortie du système de protection de l’enfance. Elle a été réalisée auprès de sept départements (le Nord, le Pas-de-Calais, Paris, la Seine-et-Marne, l’Essonne, les Hauts de Seine et la Seine-Saint-Denis) et est représentative uniquement de ces départements.*

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/28744/cp\\_protection.de.l.enfance.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28744/cp_protection.de.l.enfance.fr.pdf)

## Jeunes adultes : les tensions avec les parents sont souvent liées aux difficultés financières des jeunes

Insee Première, n°1726, décembre 2018 (Insee)

*Six jeunes sur dix âgés de 18 à 24 ans ne déclarent aucun problème dans les relations avec leurs deux parents. Cependant, quand les tensions surviennent, elles sont souvent associées à des difficultés familiales ou financières. Ainsi, elles sont plus importantes lorsque les parents sont séparés, particulièrement avec le père. Elles sont également plus fréquentes chez les jeunes au chômage. De même, les jeunes adultes ayant des relations difficiles avec leurs parents ont plus souvent des difficultés financières, et les étudiants sont moins aidés financièrement par leurs parents lorsque les relations sont tendues. Enfin, les jeunes en mésentente avec leurs parents se disent globalement moins satisfaits dans la vie ; le lien entre ces tensions et leur bien-être est comparable à celui d’autres déterminants du bien-être, tels que la mauvaise santé, le chômage ou les difficultés financières.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681130>

## En 2016, 400 000 enfants alternent entre les deux domiciles de leurs parents séparés

Insee Première, n°1728, janvier 2019 (Insee)

*La proportion d’enfants de moins de 18 ans en résidence alternée a doublé entre 2010 et 2016, et atteint 2,7% en 2016. Ainsi, 400 000 enfants vivent la moitié du temps chez chacun de leurs parents séparés.*

*La proportion d’enfants en résidence alternée croît régulièrement avec l’âge des enfants. Elle est la plus élevée entre 11 et 14 ans (3,8%).*

*Le niveau de vie des ménages où vivent des enfants en résidence alternée est supérieur en moyenne à celui de l’ensemble des ménages avec des enfants mineurs. Il y a en effet peu d’enfants en résidence alternée parmi les ménages les moins aisés.*

*Davantage d’enfants vivent en résidence alternée dans les départements métropolitains de l’Ouest et du Sud de la France, et particulièrement ceux de Nouvelle-Aquitaine. À l’inverse, c’est moins souvent le cas dans les départements franciliens et ultra-marins.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3689165>

## **Jeunesse(s) : les voies de l'autonomie**

Informations sociales, n°195, 2016 (Cnaf)

*Dans ce numéro : l'accès à l'âge adulte en France et le processus d'autonomisation des jeunes, l'impact d'un début de vie active marqué par le « chômage-intérim », l'accès au logement autonome, les interventions publiques en faveur de cet accès à l'autonomie des jeunes...*

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4.htm>

## **Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes**

Analyses & Synthèses, n°19, novembre 2018 (Injep)

*L'aspiration des jeunes à quitter le logement parental pour avoir un logement autonome ne se dément pas malgré la détérioration de l'accès à l'indépendance financière et la hausse générale du prix de la pierre ou de l'immobilier locatif. Les résultats du Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018 viennent très largement contrebalancer l'image de jeunes souhaitant bénéficier le plus longtemps possible du confort du domicile familial. Ces données nouvelles font même apparaître que le niveau de satisfaction et de confiance en l'avenir des jeunes dépend pour beaucoup de leur accès à un logement autonome. Dans ce contexte, l'amélioration de l'information sur les dispositifs d'aide au logement constitue un enjeu majeur de politique publique.*

<http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/11/IAS19-Avoir-son-propre-chez-soi.pdf>

## **Les chiffres clés de la jeunesse 2019**

Hors collection, n°2019, février 2019 (Injep)

*Avec cette édition des chiffres clés de la jeunesse 2019, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, qui porte le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et des sports, rend accessible un ensemble d'indicateurs de référence sur les questions de jeunesse.*

*Ce recueil est le fruit d'une collaboration avec les services statistiques ministériels, l'Insee et les organismes publics producteurs de données sur la jeunesse. Il propose aux acteurs de jeunesse et au grand public de mieux connaître les spécificités des 15-30 ans dans des domaines aussi variés que la démographie, l'éducation, l'emploi, l'engagement et la participation, les loisirs, le sport, la culture, la justice, ou encore la santé.*

<http://injep.fr/wp-content/uploads/2019/03/Chiffres-cles-Jeunesse-2019.pdf>



### **Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :**

## **Les jeunes ligériens plus souvent en emploi**

Insee Flash Pays de la Loire, n°92, mars 2019 (Insee)

*En 2015, dans les Pays de la Loire, 47 % des jeunes de 15 à 29 ans sont en emploi, soit 3 points de plus qu'en France de province. L'entrée plus précoce dans l'emploi n'est pas synonyme d'échec scolaire, seuls 11 % des jeunes n'ont pas de diplôme. La région est celle où l'apprentissage est le plus fréquent. Les jeunes actifs occupent plus souvent des postes d'ouvriers, offerts par le tissu industriel de la région. Si les jeunes ont un niveau de vie inférieur à celui de leurs aînés, ils sont dans une situation plus favorable dans la région que la moyenne des jeunes de province. Les situations de vulnérabilité sont cependant plus fréquentes aux limites départementales.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3901890>

## PERSONNES AGEES

### Publications nationales :

#### **Comment les seniors financent-ils leur maison de retraite ?**

Études et Résultats, n°1095, novembre 2018 (Drees)

*Fin 2016, d'après l'enquête CARE-Institutions réalisée par la DREES, la moitié des résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépensent au moins 1 850 euros mensuels pour financer leur prise en charge, après perception des allocations et des contributions des obligés alimentaires. Cette participation financière s'élève à au moins 2 420 euros pour la moitié des résidents des établissements privés à but lucratif, contre 1 800 euros pour les autres types d'établissements. Un tiers des résidents déclarent devoir puiser dans leur épargne pour financer les frais liés à la prise en charge de leur dépendance en institution, et 11% devoir mobiliser leur entourage pour payer une partie de ces frais. Près d'un résident sur dix envisage, à l'avenir, de vendre du patrimoine pour couvrir ces dépenses.*

[https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1095\\_toile.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1095_toile.pdf)

#### **L'Ehpad, dernier lieu de vie pour un quart des personnes décédées en France en 2015**

Études et Résultats, n°1094, novembre 2018 (Drees)

*En 2015, 150 000 personnes résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont décédées, représentant un quart des décès annuels en France, selon l'enquête de la DREES auprès de l'ensemble des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Les femmes, dont l'espérance de vie est plus élevée que les hommes, sont plus nombreuses à vivre en institution. Les résidents décèdent à 89 ans en moyenne, après une durée de séjour moyenne de trois ans et quatre mois.*

*Un quart des décès de résidents en Ehpad n'ont pas lieu dans l'établissement même mais au cours d'une hospitalisation. Les hommes et les résidents les plus jeunes sont davantage concernés. Lorsqu'une infirmière est présente 24 heures sur 24, la probabilité de décéder lors d'une hospitalisation est plus faible. Lorsque l'Ehpad connaît des difficultés de recrutement, elle est plus élevée.*

*Confrontés au quotidien à la fin de vie, la grande majorité des Ehpad ont mis en place des procédures liées à la pratique des soins palliatifs ou à la prise en charge de la fin de vie. La présence de ces dispositifs varie, cependant, selon les caractéristiques de l'établissement.*

[https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1094\\_toile.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1094_toile.pdf)

#### **Soutien aux personnes âgées immigrées**

Recueil de bonnes pratiques, décembre 2018 (Odas)

*La population française vieillit avec un pourcentage de personnes âgées de plus de 60 ans qui s'élevait à 25,7% au 1er janvier 2018, contre 22,6% en 2010. Et les personnes issues de l'immigration n'échappent pas à ce mouvement. Mais celles-ci, pour des raisons qui tiennent à la singularité de leur histoire et de leur parcours, rencontrent des difficultés particulières dans l'accès au droit commun. Or cette réalité n'a pas été suffisamment prise en considération. Ce constat est à l'origine d'une expertise de « bonnes pratiques » conduite par l'Odas, suite à un appel à projet de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN – Ministère de l'intérieur), afin d'apporter des repères méthodologiques aux acteurs de terrain en charge des personnes âgées immigrées.*

[http://odas.net/IMG/pdf/soutien\\_aux\\_pai\\_-\\_odas\\_2018\\_vf.pdf](http://odas.net/IMG/pdf/soutien_aux_pai_-_odas_2018_vf.pdf)

#### **Un senior à domicile sur cinq aidé régulièrement pour les tâches du quotidien**

Études et Résultats, n°1103, février 2019 (Drees)

*En 2015, 3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent être aidées régulièrement pour les activités de la vie quotidienne, en raison de leur âge ou d'un problème de santé, d'après l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) de la DREES qui interroge 15 000 personnes à domicile. Elles reçoivent le plus souvent une aide pour le ménage et les courses.*

*Près de la moitié des seniors aidés le sont uniquement par leur entourage, tandis que 19% le sont uniquement par des professionnels, le tiers restant recevant une aide mixte, c'est-à-dire à la fois par des aidants professionnels et de l'entourage. Alors que les seniors les plus autonomes sont aidés en majorité uniquement par leur entourage, l'aide mixte devient prépondérante pour les plus dépendants.*

*Quand les seniors sont aidés par un membre de l'entourage, 87% d'entre eux le sont au moins par le conjoint ou les enfants.*

*Un senior aidé sur deux déclare un seul aidant. Environ une femme aidée sur cinq et presque un homme aidé sur deux le sont uniquement par leur conjoint. Le nombre d'aidants augmente avec le niveau de dépendance. La moitié des seniors les plus dépendants sont aidés plus de 53 heures par semaine, contre moins de 4 heures pour la moitié des plus autonomes.*

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1103.pdf>

## SANTE-HANDICAP

### Publications nationales :

#### **L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2016**

Dares Résultats, n°2018-051, novembre 2018 (Dares)

*En 2016, 459 100 travailleurs handicapés sont employés dans les 102 100 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH). Cela représente 343 400 équivalents temps plein sur l'année, pour un taux d'emploi direct de 3,5%, soit +0,1 point par rapport à 2015.*

*Les modalités de la mise en œuvre de l'obligation sont variées parmi les établissements assujettis : 8% versent uniquement une contribution financière à l'Agefiph, tandis que 80 % emploient directement au moins un bénéficiaire de l'OETH. Le recours à l'emploi direct croît avec la taille de l'établissement et varie selon le secteur d'activité.*

*En 2016, parmi les 45 900 bénéficiaires recrutés pour la première fois dans un établissement assujetti, trois sur dix sont embauchés en CDI.*

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-051.pdf>

#### **La santé et le bien-être, premiers ressorts des pratiques sportives**

Analyses & Synthèses, n°20, janvier 2019 (Injep)

*En 2018, 66% des Français ont eu une pratique sportive au cours des douze derniers mois. Une majorité pratique au moins un sport régulièrement, souvent de manière autonome ou en amateur. Les activités de plein air ou les moins contraignantes telles que la course et la marche ou les activités de la forme et de la gymnastique sont privilégiées par les sportifs. Ces pratiques visent davantage à se maintenir en bonne santé ou à se détendre qu'à se dépasser ou à éprouver des sensations fortes.*

*Les plus âgés, les moins diplômés, les bas revenus déclarent moins souvent une pratique sportive. Parmi les 34% de Français qui n'ont aucune pratique sportive, une personne sur cinq souhaite se (re)mettre au sport et ceux qui ne le souhaitent pas invoquent d'abord leur manque de goût pour le sport comme frein principal, devant les problèmes de santé, les contraintes professionnelles et familiales ou les questions financières.*

[http://injep.fr/wp-content/uploads/2019/01/IAS20\\_sports-credoc\\_BD.pdf](http://injep.fr/wp-content/uploads/2019/01/IAS20_sports-credoc_BD.pdf)

#### **Pourquoi l'espérance de vie augmente-t-elle moins vite en France ?**

Population et Sociétés, n° 564, mars 2019 (Ined)

*Les épidémies de grippe saisonnière ont été particulièrement meurtrières ces dernières années, mais le ralentissement des progrès de l'espérance de vie tient aussi peut-être à une tendance de fond. Les cancers sont devenus la première cause de décès ; la mortalité qui leur est due diminue plus lentement que celle liée aux maladies cardiovasculaires, très rapide ces dernières décennies, et qui a beaucoup fait progresser l'espérance de vie.*

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/28977/564.esperance.vie.france.2019.3.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28977/564.esperance.vie.france.2019.3.fr.pdf)

## DEMOGRAPHIE

### Publications nationales :

#### **Baisse récente de la fécondité en France : tous les âges et tous les niveaux de vie sont concernés**

Insee Focus, n°136, décembre 2018 (Insee)

*La fécondité diminue légèrement en France depuis 2015. Cette baisse est générale : elle n'est pas centrée sur une classe d'âge en particulier. Tous les niveaux de vie sont concernés. La baisse de la fécondité touche aussi bien les femmes qui n'avaient pas encore d'enfant que celles qui en avaient déjà. Elle ne concerne toutefois pas les immigrées, dont la fécondité reste stable. Leur contribution à la fécondité globale se maintient à 0,1 enfant par femme.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3675496>

#### **Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française**

Insee Focus, n°138, décembre 2018 (Insee)

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 66 362 000 habitants vivent en France (hors Mayotte), soit une croissance de 0,4% par an depuis 2011. L'accroissement démographique concerne toutes les régions, à l'exception de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, le dynamisme démographique s'affaiblit.*

*Les fortes hausses de population bénéficient surtout aux départements des métropoles régionales de la façade atlantique, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes. À l'opposé, 24 départements, dont Paris, accusent une baisse. La hausse de population traduit le regain démographique des grands pôles urbains et le dynamisme de leur couronne.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3682672>

#### **Bilan démographique 2018**

Insee Première, n°1730, janvier 2018 (Insee)

##### **La fécondité baisse depuis quatre ans.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la France compte près de 67 millions d'habitants. Au cours de l'année 2018, la population a augmenté de 0,30%. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel (+ 144 000 personnes), différence entre les nombres de naissances et de décès, bien que ce solde soit historiquement bas.

En 2018, 758 000 bébés sont nés en France, soit 12 000 de moins qu'en 2017. Il s'agit de la quatrième année consécutive de baisse. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,87 enfant par femme en 2018. Il recule depuis quatre ans, mais la baisse ralentit. Il retrouve son niveau de 2002. La France reste encore en 2016 le pays le plus fécond de l'Union européenne.

En 2018, le nombre de décès s'établit à 614 000, soit 8 000 de plus qu'en 2017. L'espérance de vie à la naissance s'établit à 85,3 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes. La France est l'un des pays européens où les femmes vivent le plus longtemps, alors qu'elle n'est qu'en neuvième position pour les hommes.

En 2018, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 6 000 entre personnes de même sexe. En 2017, pour la sixième année consécutive, le nombre de Pacs a augmenté pour atteindre 194 000.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3692693>

#### **Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles**

Insee Première, n°1729, janvier 2019 (Insee)

*Entre 2011 et 2016, tous les types d'EPCI concourent positivement à l'évolution de la population française. La croissance démographique se renforce et atteint en moyenne 0,7% par an pour les métropoles de province qui attirent toutes davantage de nouveaux habitants qu'entre 2006 et 2011. La population des métropoles de Montpellier, Bordeaux, Nantes, Rennes, Toulouse et Lyon croît ainsi chaque année de plus de 1%. À l'opposé, la population du Grand Paris augmente beaucoup moins vite que par le passé.*

*Jusqu'alors soutenu par l'étalement urbain, le dynamisme démographique des communautés de communes est divisé par deux (+ 0,4% par an) et se concentre désormais au plus près des métropoles. Au-delà de 30 minutes en voiture de la métropole la plus proche, le rythme de croissance fléchit nettement. Lorsqu'elles sont localisées loin des métropoles, sur une large bande centrale du territoire, de plus en plus de communautés de communes perdent de la population. Pour 166 structures intercommunales, soit 3,5 fois plus qu'entre 2006 et 2011, déficit naturel et déficit migratoire se cumulent désormais.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3694585>

## Les mobilités résidentielles en France : tendances et impacts territoriaux

En détail – Synthèse du rapport 2018, janvier 2019 (Observatoire des territoires – CGET)

*Le septième rapport de l'Observatoire des territoires décrypte les tendances historiques et les inflexions récentes des mobilités résidentielles et montre leurs impacts sur les territoires français. Fin de l'exode rural, périurbanisation, attrait pour le Sud et les littoraux, déménagements d'une métropole à l'autre, effets de la mobilité sur l'accès à l'emploi et sur la mixité sociale... : illustré de cartes et de graphiques, ce rapport explore de nombreux sujets et pointe leurs enjeux pour la cohésion sociale et territoriale. (Télécharger ici le [rapport complet](#))*

[http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/images/OT\\_synthese\\_rapport\\_2018.pdf](http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/images/OT_synthese_rapport_2018.pdf)

## Pourquoi l'espérance de vie augmente-t-elle moins vite en France ?

Population et Sociétés, n° 564, mars 2019 (Ined)

*Les épidémies de grippe saisonnière ont été particulièrement meurtrières ces dernières années, mais le ralentissement des progrès de l'espérance de vie tient aussi peut-être à une tendance de fond. Les cancers sont devenus la première cause de décès ; la mortalité qui leur est due diminue plus lentement que celle liée aux maladies cardiovasculaires, très rapide ces dernières décennies, et qui a beaucoup fait progresser l'espérance de vie.*

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/28977/564.esperance.vie.france.2019.3.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28977/564.esperance.vie.france.2019.3.fr.pdf)



### Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

## Pays de la Loire : la dynamique démographique ralentit mais reste soutenue

Insee Analyses Pays de la Loire, n°69, décembre 2018 (Insee)

*Au 1er janvier 2016, 3 737 632 personnes résident dans les Pays de la Loire. Avec + 0,7% par an, le rythme de croissance de la population est supérieur à la moyenne nationale. Toutefois, la région n'échappe pas au ralentissement de la croissance démographique observé dans la majorité des régions françaises. La population augmente en moyenne de 27 304 personnes par an entre 2011 et 2016, contre 30 140 entre 2006 et 2011. La Loire-Atlantique, véritable locomotive de la région, affiche un gain de population de 1,3% par an en moyenne. Au contraire des autres départements, sa croissance ne cesse de s'accroître. La Vendée, quant à elle, affiche une augmentation de population encore très soutenue (+ 0,9% par an), mais en fort ralentissement. L'augmentation de la population, plus modérée en Maine-et-Loire (+ 0,5%), connaît un léger ralentissement. Si la Sarthe et la Mayenne connaissent une croissance démographique entre 2006 et 2011, ce n'est plus le cas entre 2011 et 2016. Frappés par un fort ralentissement de leur croissance, ces deux départements sont entrés dans une phase de stabilité.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681164>

## Une croissance démographique ralentie par la baisse des naissances et la hausse des décès

Insee Flash Pays de la Loire, n°89, janvier 2019 (Insee)

*Si elle reste supérieure au niveau national, la croissance de la population dans les Pays de la Loire ralentit au cours des dernières années comme en France métropolitaine. Ce ralentissement est dû à la baisse des naissances conjuguée à la hausse des décès. Le fléchissement de la fécondité explique en grande partie la baisse des naissances, accompagné d'une diminution du nombre de femmes de 25 à 34 ans. Quant à la hausse des décès, elle est à relier à l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3696140>

## Une croissance démographique qui ralentit sauf dans les intercommunalités les plus peuplées

Insee Flash Pays de la Loire, n°88, janvier 2019 (Insee)

*Si 80% des intercommunalités des Pays de la Loire gagnent des habitants entre 2011 et 2016, elles sont toutefois moins nombreuses que sur la période quinquennale précédente. Le rythme de croissance démographique ralentit pour une très large majorité d'entre elles. De nombreuses intercommunalités situées en Mayenne, dans la Sarthe et à l'est de la Vendée perdent désormais des habitants chaque année. A contrario, la croissance se renforce au sein de la métropole nantaise et des communautés urbaines d'Angers et du Mans. Elle se stabilise dans la communauté urbaine d'Alençon. La dynamique démographique reste soutenue dans les communautés d'agglomération du littoral mais ralentit modérément pour les autres. Les phénomènes de périurbanisation décelèrent.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3693228>

**Maine-et-Loire : des couples entre 25 et 64 ans quittent les villes-centres pour acheter une maison**

Insee Analyses Pays de la Loire, n°70, février 2019 (Insee)

*Au sein du Maine-et-Loire, les ménages entre 25 et 64 ans sont les plus nombreux à déménager en 2014. La majorité de ces mouvements ont lieu autour d'Angers. L'évolution de la situation familiale et professionnelle des personnes joue sur le choix de leur lieu de résidence. Des personnes vivant seules, souvent jeunes, aux revenus modestes arrivent à Angers. Des familles quittent Angers pour accéder à la propriété. La première couronne d'Angers perd également des familles pour la périphérie pendant que des personnes seules et des familles monoparentales font le chemin inverse. Les déménagements des Choletais et des Saumurois s'effectuent surtout en lien avec leur intercommunalité. Ils sont similaires à ceux observés entre Angers Loire Métropole et sa périphérie, mais de façon moins marquée. Enfin, de nombreux habitants de Loire-Atlantique et de Cholet s'installent à Mauges Communauté, probablement attirés par le prix de l'immobilier.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3711825>

**STATISTIQUES-RECENSEMENTS****France, portrait social – Édition 2018**

Insee Références, novembre 2018 (Insee)

*France, portrait social s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître la société française. Cet ouvrage transversal de la collection « Insee Références » propose d'abord un éclairage sur les personnes de 65 ans ou plus. Deux dossiers analysent ensuite de manière approfondie les effets des réformes sociales et fiscales sur le revenu des ménages et les inégalités. Enfin, une quarantaine de fiches synthétiques, présentant les données essentielles et des comparaisons européennes, complètent ce panorama social.*

*On trouvera dans cette édition 2018 des éclairages sur les seniors, ainsi que deux dossiers : « Entre 2008 et 2016, les réformes sociales et fiscales ont pesé sur le revenu des ménages mais ont renforcé le rôle d'amortisseur social du système redistributif » d'une part, et « Les réformes des prestations et prélèvements mises en œuvre en 2017 ont un impact quasi nul sur les inégalités de niveau de vie » d'autre part.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3646226>

## MEMBRES DE LA PLATEFORME

### COMITE TECHNIQUE

[ARS Pays de la Loire](#)  
[Conseil départemental de Loire-Atlantique](#)  
[Conseil départemental de Maine-et-Loire](#)  
[Conseil départemental de la Sarthe](#)  
[Conseil départemental de Vendée](#)  
[Direction régionale de l'INSEE](#)  
[DRDJSCS des Pays de la Loire](#)  
Direction départementale déléguée de la DRDJSCS des Pays  
de la Loire : [44](#)  
Directions départementales de la cohésion sociale  
[49](#) ; [72](#) ; [85](#)  
et de la protection des populations : [53](#)

### AUTRES MEMBRES

[Caisses d'allocation familiales](#)  
[CARSAT Pays de la Loire](#)  
[CREAI Pays de la Loire](#)  
[DIRECCTE Pays de la Loire](#)  
[DTPJJ Loire Atlantique-Vendée](#)  
[DREAL Pays de la Loire](#)  
[les MDPH](#)  
[MSA](#)  
[ORS Pays de la Loire](#)  
[Préfecture des Pays de la Loire](#)  
[Rectorat de l'académie de Nantes](#)

### Editeur :

**Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
(DRDJSCS) des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique**

### Nous contacter :

[contact@pos-pays-de-la-loire.fr](mailto:contact@pos-pays-de-la-loire.fr)

[www.pos-pays-de-la-loire.fr](http://www.pos-pays-de-la-loire.fr)

[www.pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr)

**Pour vous inscrire ou désinscrire, envoyez un mail à : [contact@pos-pays-de-la-loire.fr](mailto:contact@pos-pays-de-la-loire.fr)**

Partenaire animateur de la plateforme : le Compas ([www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr))

